

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18600**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole de l'air

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole de l'air (Modalités d'élaboration de références : CTI	Le directeur des ressources humaines de l'armée de l'air, par délégation du ministre de la Défense

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

100 Formations générales, 346n Etudes et recherches dans le domaine militaire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Ecole de l'air forme des officiers ingénieurs de carrière.

La certification atteste de leur capacité à exercer dans une première partie de carrière, des responsabilités de chefs militaires et d'experts tactiques du milieu aéronautique et spatial. Elles s'exercent dans des charges de commandement et de combat et, selon les spécialités, dans des activités de pilotage, de contrôle, de fonctions techniques, etc.

La certification garantit également l'aptitude des officiers à occuper, dans une seconde partie de carrière, des postes de futurs cadres supérieurs et hauts dirigeants du Ministère de la Défense ou d'instances internationales, responsables des questions militaires et de sécurité et expert de l'emploi des technologies de l'aéronautique, du spatial et des systèmes d'armes.

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

- connaissance et compréhension y compris transverses d'un vaste champ de sciences fondamentales ;
 - connaissance et compréhension approfondies des sciences et techniques liées au milieu aéronautique militaire et spatial ;
 - capacité à étudier et résoudre des problèmes complexes en s'appuyant sur les sciences et techniques de l'ingénieur ;
 - capacité à concevoir des solutions scientifiques et techniques permettant de définir des produits, systèmes et services au profit de l'Armée de l'air et de la Défense ;
 - capacité à entreprendre et mener à bien des recherches ;
 - capacité à mettre en œuvre des solutions scientifiques et technologiques dans le milieu aéronautique militaire et spatial ;
 - connaissances économiques, stratégiques, sociales et juridiques, leur compréhension et leur mise en œuvre au sein de l'Armée de l'Air et de la Défense comme dans le cadre des opérations aériennes ;
 - connaissance et compréhension des problématiques, des stratégies de management des organismes de la Défense et de leur mise en œuvre ;
 - compréhension et respect des valeurs environnementales ;
 - capacité à assumer des responsabilités au sein de l'Armée de l'Air et de la Défense ;
 - capacité à innover, notamment grâce un enseignement d'initiation à la recherche
 - capacité à créer des activités dans le cadre de la conception et de la conduite de projets personnels en autonomie ;
 - dimension organisationnelle et culturelle : développement de la "culture d'entreprise" de l'armée de l'air et de la défense : traditions, histoire et organisations ;
 - capacités personnelles de l'officier aviateur : ouverture d'esprit, sens des valeurs militaires et aéronautiques, goût de l'effort physique, courage, intégrité, engagement ;
 - capacités organisationnelles et interpersonnelles ;
 - adaptation interculturelle, internationale et interarmées : échanges de scolarité avec les académies militaires partenaires, stages à l'étranger ;
 - compréhension de la société et aptitude à situer leur place et leur rôle dans la société, connaissance et application des valeurs, de l'éthique, des règlements et des devoirs de l'Aviateur ;
 - connaissance de soi ;
 - capacité d'adaptation ;
 - capacité à commander un organisme ou un groupe : stages de mise en situation de responsabilité et de développement du leadership.
- Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n°99-747 du 30 août 1999.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les officiers-ingénieurs travaillent dans les unités de combat, les unités de soutien ou les Etats-Majors de l'Armée de l'air et de la Défense.

Les officiers ingénieurs sont employés à des fonctions managériales, par exemple en qualité de commandant d'unité.

Ils travaillent comme chargé d'études dans des postes d'officier traitant en Etat-Major.

Ils occupent des postes de haute direction de l'Armée de l'air et du Ministère de la Défense.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1703 : Direction opérationnelle de la défense

N2102 : Pilotage et navigation technique aérienne

N2202 : Contrôle de la navigation aérienne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'ensemble des compétences ou capacités est acquis par le suivi d'un cursus de 5 années (10 semestres) post-baccalauréat. Il comprend 4 semestres de formation scientifique de base en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) de type MP, PC, PSI ou PT. La réussite au concours permet d'accéder aux 6 semestres de formation de l'officier au sein de l'Ecole de l'air.

Le cursus à l'école de l'air se décompose en :

Une formation aux sciences de l'ingénieur et aux sciences humaines développant la culture technique et générale de l'officier qui représente 154 ECTS ;

Une formation du chef et de l'aviateur préparant l'officier à ses responsabilités d'encadrement et de direction dans l'armée de l'air qui représente 32 ECTS ;

L'enseignement inclut de nombreux stages et travaux de recherche, individuels ou en groupes, en France ou à l'étranger.

La pratique de l'anglais est obligatoire, d'autres langues vivantes pouvant être choisies en option. Le niveau minimal d'anglais est fixé au PLS 3333, norme d'évaluation propre à l'OTAN et correspondant à un TOEIC 785.

Enfin, différents séminaires (espace, opérations aériennes, droit des conflits armés) et stages au sein des unités de l'armée de l'air contribuent à éclairer le futur officier sur l'environnement Défense.

Le détail de l'ensemble de la formation, les modalités de validation et les conditions précises d'attribution du diplôme sont fixées dans le règlement des études et dans le syllabus de l'Ecole de l'air, édités annuellement.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le conseil d'instruction est composé : <ul style="list-style-type: none">• Du Général commandant les Ecoles d'Officiers de l'Armée de l'air, président ;• De son adjoint et commandant en second les Ecoles d'Officiers de l'Armée de l'air ;• Des officiers chargés des divisions de formation et de l'instruction militaire au sein de l'école ;• D'un professeur de l'Ecole désigné par le commandant des EOAA ;• Du médecin-chef de l'antenne du Centre Médical des Armées attachée aux EOAA ;
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury d'admission par VAE est composé : <ul style="list-style-type: none">• Du Général commandant les Ecoles d'Officiers de l'Armée de l'air, président ;• d'un collège professoral composé d'un cadre et d'un enseignant de l'Ecole ;• d'un collège professionnel qui comprend un officier supérieur issu des forces ;• de tout membre que le président décidera d'inviter pour ses compétences dans l'examen des dossier

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Article D4151-5 du code de la Défense créé par Décret n°2008-393 du 23 avril 2008 - art. (V);

Arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

Ecole de l'air : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [base aérienne 701, 13661 SALON DE PROVENCE AIR]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**